

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2019 DU PROGRAMME OPERATIONNEL CORSE FEDER-FSE 2014-2020

RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS



FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FSE

Fonds Social Européen

Ce document est un résumé du Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) du programme opérationnel (PO) FEDER-FSE¹ Corse pour la période 2014-2020. Ce résumé à destination du public, présente l'état d'avancement en cumulé du programme opérationnel au titre de l'exercice 2019.

La Collectivité de Corse (CdC) est l'autorité de gestion du PO FEDER-FSE 2014-2020 pour la Corse.

Le FEDER permet d'intervenir dans différents champs thématiques au service du développement du territoire régional : Recherche & Innovation, Numérique, Compétitivité des entreprises, Transition énergétique, Risques naturels, Tourisme, Développement urbain, ... En Corse, **le FEDER représente environ 104 millions d'euros** sur la période 2014-2020. Au sein du PO FEDER-FSE, il intervient dans le cadre de 7 axes prioritaires, les axes 1 à 6 et l'axe 8 d'assistance technique FEDER.

Le **FSE** est dédié à l'emploi, la formation et l'inclusion. En Corse, il représente une maquette de crédits UE à hauteur de **11,58 millions d'euros**. Au sein du programme, il intervient dans le cadre de 2 axes prioritaires : l'axe 7 « Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi » et l'axe 9 d'assistance technique FSE.

Ce programme comprend notamment les axes prioritaires suivants :

- Axe 1 : Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
- Axe 2 : Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
- Axe 3 : Augmenter la compétitivité des entreprises corses
- Axe 4 : Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
- Axe 5 : Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
- Axe 6 : Renforcer la cohésion sociale
- Axe 7 : Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
- Axe 8 : Assistance technique FEDER
- Axe 9 : Assistance technique FSE

Le Programme Opérationnel a été approuvé par la Commission européenne le 17 décembre 2014. Il a également été approuvé par l'Assemblée de Corse le 17 septembre 2015.

Au 31 Décembre 2019, le Programme Opérationnel FEDER FSE Corse 2014-2020 affiche un taux de programmation satisfaisant, un montant total de **80,51 millions d'euros de FEDER et FSE** a été programmé. Ainsi, le taux de programmation s'établit à **70 % (soit un taux de programmation FEDER de 69% et taux de programmation FSE de 61%)**.

¹ FEDER : Fonds européen de développement économique régional
FSE : Fonds social européen

Malgré un démarrage tardif des programmes, le niveau de programmation et de certification du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 est très satisfaisant.

Au regard du volume important de crédits qui a été certifié en 2018 et de la mise en place de la nouvelle CdC complexifiant la procédure de certification, un véritable plan d'accompagnement a été mis en place dès janvier 2018 pour certifier de la manière la plus optimale possible l'ensemble des fonds et éviter toute perte de crédits.

Un travail collaboratif piloté par la Direction des affaires européennes et méditerranéennes, des relations internationales de la CdC et des programmes contractualisés a été engagé en lien avec l'ensemble des services instructeurs.

Durant cette année 2019, 6 comités régionaux de programmation des aides (COREPA) et un comité régional de suivi des fonds européens **ont été organisés**

Des outils d'animation et de pilotage ont permis à la CdC de mobiliser l'ensemble des axes du programme, au 31/12/2019 à savoir :

Ainsi, au titre du FEDER, 175 projets ont été programmés pour un montant de 73,5 M€ de FEDER

L'axe 1, consacré aux projets dans le domaine de la **recherche** et de **l'innovation**, atteint un taux de programmation de près de **84%**. **13 projets** sont cofinancés, représentant un investissement du **FEDER** de plus de **16,7 M€**. Dans le secteur de la recherche publique, 6 des 7 projets programmés sont portés par l'Université de Corse, le dernier par l'INRA de Corse. Plus de **8,8 M€** de dépenses ont été certifiées en coût total. Par ailleurs, l'ensemble des opérations programmées sont antérieures à l'année 2019.

L'axe 2 a vu programmer près de **7,7 M€** de FEDER, voués à soutenir le développement des infrastructures très haut débit et le développement des usages numériques auprès des citoyens. Cet axe rend compte d'un taux de programmation de l'ordre de **48%**. Au total, **77 opérations** ont bénéficié du soutien du FEDER, dont la majorité concerne le volet des usages numériques (74 dossiers).

Concernant le volet infrastructures, deux appels à projets avaient été lancés avant le 31/12/2018, aboutissant à la réalisation de deux projets de réseau THD régional à destination d'une communauté d'utilisateurs (réseau HD Santé – GCS SIRS - CO, Ecoles THD pour la commune de Porto-Vecchio) et d'un projet de réseau régional Haut Débit des établissements de l'enseignement secondaire en Corse. L'intégralité de l'enveloppe dédiée aux infrastructures numérique a été consommée, soit plus de 2 M€ de FEDER.

En parallèle, **19 nouveaux projets ont été programmés au cours de l'année 2019 sur les usages numériques**. Ces opérations correspondent à 11 dossiers d'ateliers de médiation numérique en lien avec l'appel à projets MEDNUM 2019-2020, la mise en œuvre d'une plateforme de service e-santé porté par GCS SIRS-CO, la numérisation des écoles de l'Alta Rocca, de la CAPA et de Ville di Pietrabugno, l'installation de l'équipement numérique du groupe scolaire de Ghisonaccia, la finalisation de l'équipement numérique des écoles de la Haute Vallée de la Gravona et le projets « Ecoles rurales du numérique », porté par SIVOS e Cinque Pieve di Balagna. Malgré une forte dynamique sur cet objectif spécifique depuis début 2019, **41% de l'enveloppe FEDER** disponible a été utilisée, ce qui signifie que de nouveaux projets pourraient être programmés à l'avenir dans ce domaine dans le cadre du PO FEDER-FSE 2014-2020.

L'axe 3, destiné à soutenir la compétitivité des entreprises corses, témoigne d'un taux de programmation de **68%**. **20 projets** ont été programmés et représentent un investissement du FEDER à hauteur d'environ **11,5 M€**. A ce stade, plus de 16 M€ de dépenses ont été certifiées, soit un taux de certification de près de 38% pour l'axe 3.

En 2019, **4 nouvelles opérations** ont pu être soutenues par le FEDER pour un coût UE d'1,82 M€ et un coût total programmé de 5,26 M€. Trois de ces opérations concernent le secteur de l'aéronautique, l'un des rares domaines d'industrialisation de la Corse : une action d'amélioration des performances industrielles et de mutation vers l'usine du futur 4.0 de la filière aéronautique corse, le projet de développement externe, de gestion et animation du Pôle des Industries Aéronautiques de Corse, mais aussi le projet de R&D et de réalisation d'un démonstrateur avionable d'un A.I.O.S pour moteur Ultrafan de nouvelle génération, porté par Corse composites Aéronautiques. Enfin, la dernière opération programmée au cours de l'année 2019 correspond à la construction d'une pépinière d'entreprises par la commune de Viggianello.

L'axe 4, destiné au soutien à la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone, constitue l'axe prioritaire du programme le plus avancé en termes de programmation. En effet, l'intégralité des crédits FEDER alloués à l'axe ont été consommés (**104%**). Cet axe permet de soutenir à la fois l'accroissement de la part des énergies renouvelables, la réduction de la consommation énergétique dans les logements collectifs et les bâtiments tertiaires publics et le développement des initiatives favorables à la mobilité durable. Au total, **24 projets** ont pu être soutenus par le FEDER au 31/12/2019 pour un montant UE programmé de près de **23,9 M€**. En outre, 12,3 M€ de dépenses ont été certifiées en coût total, soit un taux de certification de l'ordre de **28,4%**. Au cours de l'année 2019, 4 nouveaux dossiers ont été programmés dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ces dossiers représentent un coût total de 26,76 M€, dont 9,33 M€ de FEDER. Ils se déclinent comme suit :

- Rénovation énergétique de la cinémathèque de Portivechju, porté par le Syndicat Mixte pour la Construction et la Gestion de la Cinémathèque régionale de Corse et du Centre culturel communal de la ville de Porto-Vecchio
- Réhabilitation de la Résidence A MANDARINA 1-2-3 (331 logements chemin du Finosello), porté par ERILIA
- Réhabilitation des 5 Résidences de la ZAC du Finosello à Ajaccio - 496 logements, porté par LOGIREM
- Rénovation de l'éclairage public de 46 communes en Corse du Sud, porté par le Syndicat départemental d'Energie de la Corse du Sud

L'axe 5, dédié à la fois à la problématique des risques naturels et au développement touristique de l'île, dont la programmation est restée stable par rapport à l'état de lieux réalisé en 2019. **33 projets** ont été soutenus pour un investissement du FEDER de plus de **11,8 M€**, soit un taux de programmation de **66%**. Ces dossiers relèvent principalement de la prévention du risque inondation et d'actions de valorisation du patrimoine culturel et naturel corse pour développer l'offre touristique insulaire. Le niveau de certification s'établit à 51%, ce qui s'avère satisfaisant avec plus de 15,3 M€ de dépenses certifiées. En revanche, pour le moment la certification est bien plus élevée pour les projets de développement touristique (77,5%) que pour le volet risque naturels (37,9%). Au cours de l'exercice 2019, cet axe prioritaire n'a pas fait l'objet de nouvelles programmations.

L'axe 6, dédié au développement urbain, reste l'axe du programme avec les niveaux de programmation et de certification les plus en retrait (taux de programmation : **13%** ; taux de certification : **6,8%**). Trois dossiers ont été programmés lors de la période 2014-2020 pour un montant FEDER de **956 880 €** mais l'ensemble de ces projets l'ont été avant l'exercice 2019. Les opérations concernent une prestation de conseil et d'appui au montage de la candidature de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), la réfection de trois logements sociaux – quartier Saint-Jean destinés aux personnes temporairement sans emploi porté par la CIAS de la ville d' Ajaccio et la rénovation du stade de Pietralba par la commune d' Ajaccio.

L'axe 8 "Assistance technique FEDER", **5** dossiers ont été programmés permettant à la CdC d'exercer ses missions d'autorité de gestion mais également d'assurer la mise en œuvre de sa stratégie de communication et d'évaluation des fonds européens et le fonctionnement d'une cellule d'aide au montage de projets européens.

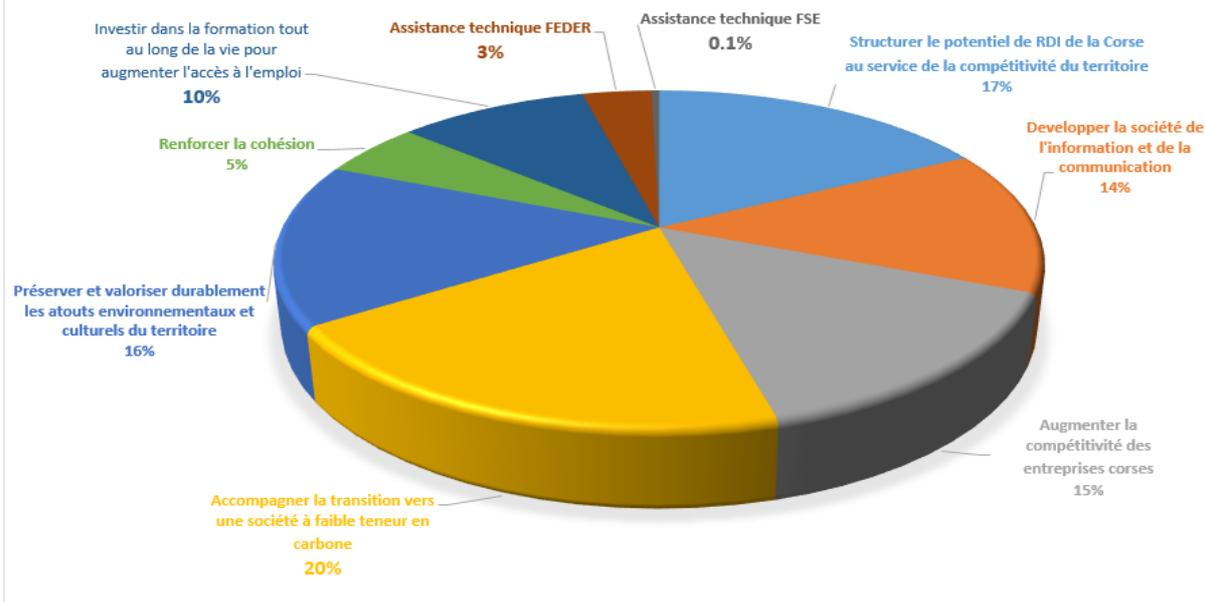
Au titre du FSE : 15 projets programmés pour un montant de 7,02 M€ de FSE

L'axe 7 répond à l'objectif d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi de bas niveaux. Depuis le début de la programmation 2014-2020, un total de **7,02 M€ de FSEa** été programmé élevant le taux de programmation à **63%**. Ainsi, **15 opérations** ont été programmées, ce qui correspond à un coût total programmé de **14,05 M€**. Lors de l'exercice 2019, 3 dossiers FSE ont fait l'objet d'un passage en comité de programmation : un projet « Dispositifs innovants pour l'emploi », porté par la société Optimus Fac dans le cadre d'un appel à projets FSE sur l'axe 7, la 2^{ème} reconduction du dispositif insertionnel et du dispositif qualifiant 2018/2019 et le soutien à l'Ecole de la 2^{ème} chance de Bastia pour l'année 2019. Principalement, l'axe FSE concentre ses financements auprès de l'Ecole de la 2^{ème} chance et de dispositifs régionaux au soutien financier annualisé (PRFPA, dispositifs insertionnel et qualifiant).

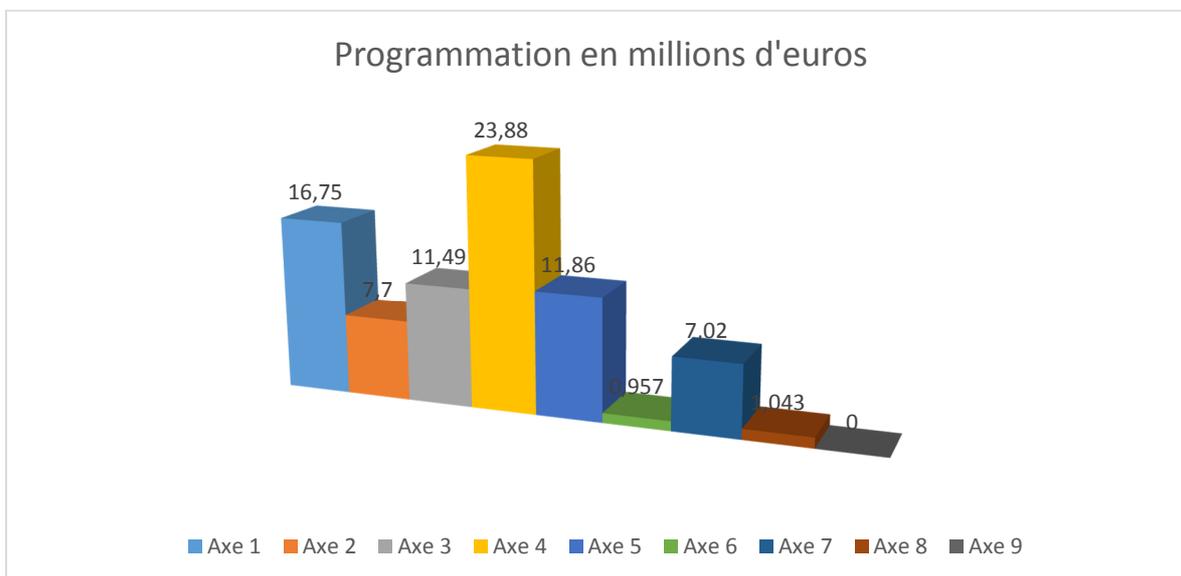
A mi-chemin de la programmation, 2018 avait été l'année de l'exercice de performance pour le PO FEDER-FSE de Corse. Sur la base du bilan de l'année 2018, les premiers enseignements de la mise en œuvre des fonds européens en Corse ont été intégrés, et des modifications au programme opérationnel ont été impulsées au cours de l'année 2019. En 2019, le PO a donc réajusté son enveloppe pour tenir compte de l'avancée des différents axes. En vue transversale, la programmation a progressé lors du dernier exercice avec une trentaine de nouveaux projets ayant émergé sur de plusieurs thématiques au service du développement du territoire corse.

L'ensemble des informations sur les fonds européens en Corse est accessible sur le site internet dédié : <http://www.europa.corsica/>

RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE TOTALE FEDER-FSE (115 MILLIONS) PAR AXE PRIORITAIRE (EN %)



ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER FSE 2014-2020 AU 31/12/2019



ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2019

Joli Mois d'Europe

Dans le cadre de la campagne nationale et régionale, la Collectivité de Corse a organisé le **Joli Mois de l'Europe** sur son territoire du 1^{er} au 31 Mai 2019.

Autour de la fête de l'Europe du 9 mai, le Joli Mois de l'Europe (JME) est une opération qui se déroule durant tout le mois de mai, et qui vise à valoriser auprès du grand public et des professionnels l'action de l'Europe en Corse à travers des réalisations et des projets européens.

Le (JME) a bénéficié d'une campagne de communication locale et nationale dans la presse papier et numérique.

Cette année, **15 manifestations** ont été labellisés JME 2019 : journées portes ouvertes, conférences, débats, séminaires...

Elles ont rassemblé près de **300 participants** : scolaires, étudiants, professionnels, acteurs locaux et associatifs, ainsi que des curieux et autres visiteurs.

Retrouvez en images l'ensemble de ces manifestations sur le site : www.europa.corsica.

Séminaire de lancement de la programmation européenne 2021-2027

Dans le cadre de l'élaboration des programmes européens 2021-2027, la Collectivité de Corse s'engage dans un processus de concertation large et ouverte pour informer les acteurs du territoire sur la prochaine programmation mais aussi recueillir leur avis dans la perspective de la rédaction des futurs programmes.

Un séminaire de lancement de la programmation européenne 2021-2027 a été organisé le mercredi 13 novembre 2019 au Palais des Congrès à Ajaccio. Il a réuni près de **400 participants** dans le cadre de **10 ateliers thématiques**.

Ce séminaire a pour but de co-construire et consolider un premier diagnostic territorial permettant de dégager les enjeux majeurs globaux et sectoriels de la cohésion territoriale, économique et sociale et d'identifier les grandes priorités pour la prochaine programmation dans la perspective d'une Europe plus intelligente, plus verte et plus sociale.

Ce séminaire a rencontré un vif succès auprès des porteurs de projets, services instructeurs, partenaires, élus et institutionnels, relais et représentants de la société civile.

Suite à ce séminaire, la Collectivité de Corse a lancé une **consultation publique** en invitant les citoyens à choisir quelle(s) priorité(s) devrai(en)t être prise(s) en compte pour le développement de la Corse pour les années à venir.

Retrouvez de plus amples informations sur le site www.europa.corsica.

PO FEDER-FSE Corse 2014-2020

Axe 1 : Structurer le potentiel de RDI de la Corse au service de la compétitivité du territoire



AGRIEX :
vers une filière performante des plantes aromatiques et médicinales

Autour de l'Université de Corse, Corsica Essences, Solyvia SAS et Huiles Essentielles de Teppe Rosse collaborent autour d'un projet commun qui vise, in fine, **à consolider la filière des plantes aromatiques et médicinales de Corse.**

Grâce à ce projet, co-financé par le **FEDER**, la Corse s'insère dans le marché de la filière PAM (plantes aromatiques et médicinales) performante intégrant des cultures d'espèces locales (immortelle, menthe, santoline etc.) mais aussi en valorisant d'autres ressources alimentaires (zestes d'agrumes) et non alimentaires susceptibles d'offrir des produits à très haute valeur ajoutée.

Ce projet est en lien avec le domaine d'innovation stratégique relatif à la valorisation des ressources naturelles de la stratégie régionale de spécialisation intelligente.

Coût total de l'opération: 1 501 853, 00 €

Montant de l'aide FEDER : 969 519 €

Retrouvez plus informations sur le site : [Université de Corse](http://www.univ-corse.fr)

**ICARE TECHNOLOGIES:
un mode de paiement innovant**

AEKLYS est une **bague intelligente** qui permet de se substituer à l'ensemble des cartes de paiement, des clés de voiture ou domicile, et aux dispositifs actuels d'identification sans contact. Pour assurer un maximum de sécurité, la bague est équipée de plusieurs systèmes brevetés : reconnaissance du porteur, désactivation instantanée lorsqu'elle est ôtée etc.

Grâce à une technologie unique brevetée et à un design minimal ultra ergonomique, la bague Aeklys by Starck se substitue à l'ensemble de vos cartes de paiement, vos titres de transport, vos clés de voiture et de domicile, et permet la gestion de votre domotique et votre identification auprès des dispositifs sans contact actuels.

Des services infinis et en perpétuel développement, qui vous offrent au quotidien plus de liberté et de sécurité.

De nombreux usages sont déjà disponibles :

- **PAIEMENT BANCAIRE**
- **TRANSPORTS PUBLICS**
- **CARTE DE VISITE**
- **DÉVERROUILLAGE D'ORDINATEURS**
- **SERVICE DE CONCIERGERIE**



Coût total de l'opération: 3 505 018, 50 €

Montant de l'aide FEDER: 2 054 139 €

LSEE : développement d'un tracker métabolique

LSee est une **jeune entreprise innovante** fondée en 2015.

Afin de commercialiser son **bio capteur de dégradation de masse grasseuse**, LSee développe une **application mobile permettant l'analyse de données de santé et l'établissement de recommandations personnalisée**.

LSee développe un tracker d'activité métabolique permettant de **suivre en temps réel la dégradation de masse grasseuse** et d'**identifier les aliments et l'activité physique adaptés aux spécificités métaboliques et génétiques de chacun**.

L'**innovation** est donc à la fois **technologique** : un **bio capteur innovant**; et **numérique** : le **recueil de données métaboliques et leur traitement anonyme** pour proposer à chacun une solution de e-santé personnalisée et un service de santé prédictive.

Le produit est composé de 3 éléments :

- **un lecteur électronique,**
- **des bandelettes de test à usage unique,**
- **une application mobile permettant de recueillir les données et de recevoir des recommandations personnalisées et prédictives.**

Coût total de l'opération : 653 146,00 €

Montant de l'aide FEDER : 300 447,16 €



Axe 4 : Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone

SARL SOCIETE INSULAIRE DE TOURISME ET LOISIRS U LIVANTI

Mise en place d'une production hydromaréthermique en réseau centralisé Nérée 2

Le **système hydromaréthermie** constitue une **première en Corse sur un réseau de distribution centralisé**. Ce choix fait suite à la réalisation d'une étude de faisabilité qui en a conforté la faisabilité technico-économique.

Le projet vise la mise en œuvre d'un réseau de distribution thermique alimenté par des modules hydromaréthermiques centralisés susceptibles de **couvrir jusqu'à 100% des besoins de production d'ECS, de climatisation et de chauffage de plusieurs bâtiments** du Village Vacances U Livanti. Le projet porte sur le **raccordement de 25 habitations** existantes de type T2 et le bâtiment de réception pour une surface totale de 2 000 m² et près de 34 % des besoins thermique du site.

Il vise également une **diminution des émissions de CO₂** de plus de 210 tCO₂eq par an et une production annuelle d'énergie renouvelable thermique estimée à plus de 275MWh, venant en substitution de l'électricité.

Il a ainsi été envisagé la réalisation de :

- Une centrale de production hydromaréthermique d'une puissance totale cumulée de 320 kW
- Un local technique intégrant l'ensemble des équipements hydrauliques ainsi que les éléments de pilotages, gestion et régulation de l'installation hydromaréthermique.
- Un système informatique de gestion du mix énergétique,
- Un système de comptage et de suivi.

Pour alimenter les différents bâtiments, 4 catégories de réseaux sont mis en place :

- Un réseau de chauffage / climatisation de 520 m,
- Un réseau d'ECS de 520 m,
- Un réseau de pré-chauffage de l'eau pour les laveries de 76 m,
- Un réseau de 135 m entre le local technique et l'échangeur sonde multivoies.

Enfin, le captage est quant à lui assuré par 2 échangeurs sondes multivoies de 2,20 m.

Coût total de l'opération : 178 313, 00 €

Montant de l'aide FEDER : 72 684, 96 €



La Villa du Golfe Hôtel Les Mouettes à Ajaccio :

Installation de panneaux solaires thermiques

Il s'agit de la réalisation d'une installation de production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter une aile de l'hôtel : 24m² de capteurs solaires en technologie capteurs plans auto-vidangeables sont installés en toiture et l'ensemble est couplé à 2 ballons de 1000 litres avec échangeur interne, couplé 1 ballon d'appoint électrique de 500 litres. Une dalle béton a été coulée pour permettre l'installation de l'ensemble.

Les objectifs étant de faire des **économies d'énergies, améliorer l'image de l'entreprise, améliorer la performance et la rentabilité de l'entreprise, capter une clientèle sensible au respect de l'environnement et des énergies renouvelables**, notamment celle du nord de l'Europe. En substituant de l'énergie électrique par de l'énergie solaire, cette opération permet d'**accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique Corse**.

Cette installation permet de **couvrir plus de 60 % des besoins en eau chaude sanitaire grâce à l'énergie solaire**.

L'Hôtel les Mouettes a adopté toute une série de pratiques respectueuses de l'environnement et de mesures de soutien durable en faveur de l'agriculture, de l'artisanat, de la culture, de l'économie et de l'emploi en Corse.

À ce titre, cet établissement s'est engagé dans une démarche **Label Clef Verte & actions pour l'environnement**. Ainsi, **les actions suivantes sont mises en œuvre :**

- Dispositifs d'isolation, d'éclairage, de chauffage et de climatisation à économie d'énergie, économiseurs d'eau dans les salles de bain,
- Sensibilisation de la clientèle à une utilisation responsable du linge,
- Recyclage des déchets, du papier et du verre,
- Utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement (Ecocert@),
- Compensation de la totalité de nos émissions de CO₂, au travers d'un soutien financier annuel au programme action Carbonne,
- Projet d'éco label européen en cours.

Coût total de l'opération : 25 720 €

Montant de l'aide FEDER : 18 004 €



Réhabilitation de la cinémathèque Régionale de Corse et Centre culturel communal de la ville de Porto-Vecchio

La cinémathèque Régionale de Corse et le Centre culturel Communal de la ville de Porto-Vecchio est un bâtiment complexe de 4500 m² construit au milieu des années 1990, situé au centre de Porto-Vecchio.

Le projet permet **de diminuer les consommations élevées du bâtiment**. Ces consommations ne permettent pas de pallier l'inconfort thermique, le bâtiment étant sujet à de fortes variations thermiques (par exemple dans le hall d'entrée compte tenu d'importantes entrées solaires). La gestion thermique du bâtiment est donc à améliorer dans son ensemble. Le projet vise donc une **réhabilitation au niveau BBC Rénovation** (certification CERTIVEA)

La Cinémathèque Régionale de Corse et Centre Culturel Communal de la Ville de Porto-Vecchio est un bâtiment dont la SHON (surface hors oeuvre net) est de 2720 m². La consommation d'énergie primaire réglementaire du bâtiment est de 340 kWh /m²/an. Cette consommation est considérée comme élevée car voisine du double de celle d'un bâtiment de référence réglementaire (175 kWh/m²/an).

Le niveau BBC Rénovation pour les bâtiments tertiaires nécessite d'atteindre une consommation réglementaire de -40% par rapport au niveau de référence. Le projet prévoit une diminution de -43% par rapport à ce même niveau.

L'objectif visé par la rénovation détaillée ci-après, est une consommation d'énergie primaire réglementaire moyenne de 99 kWh d'énergie primaire/m²/an.

La diminution annuelle de la quantité d'électricité consommée pourrait (toutes hypothèses confondues) **être de -70% par rapport à l'initial**, soit environ 0,25 GWh. Compte tenu des potentielles diminutions de consommation d'électricité, cette opération participe donc à **l'amélioration de la qualité de l'air**, à la **diminution de la vulnérabilité énergétique de la Corse** et contribue, dans une moindre mesure, à la **lutte contre le réchauffement climatique**.

Coût total de l'opération : 2 029 232,50 €

Montant de l'aide FEDER : 1 099 702,45 €



Réhabilitation de la résidence A MANDARINA (331 logements sociaux - 15 Batiments) Située à Ajacciu, avec un objectif BBC

La résidence A MANDARINA dispose d'une surface habitable totale d'environ 25 500 m² et d'une surface hors oeuvre net au sens de la réglementation thermique des bâtiments de SHONRT 29 878 m². Elle se compose au total de 331 logements locatifs: Ces derniers se répartissent comme suit : 2 T1, 41 T2, 177 T3, 103 T4, et 8 T5.

Ce projet de réhabilitation a été étudié pour apporter un **meilleur confort** et **permettre aux locataires de réaliser des économies grâce à un niveau de performance thermique BBC Rénovation**. Pour garantir l'atteinte de ce niveau, le MO s'engage à obtenir le **label BBC Rénovation (Certification Qualitel)**.

En termes d'étiquettes énergétiques, les logements individuels ont actuellement une étiquette D et pourront se situer après rénovation soit à l'étiquette B soit à l'étiquette.

La consommation d'énergie primaire réglementaire moyenne pour l'ensemble des bâtiments est de 214 kWh/m²/an.

L'obtention du label BBC RENOVATION implique en particulier que le projet (pour chaque bâtiment) doit correspondre à une consommation annuelle réglementaire d'énergie primaire moyenne, par m², inférieure ou égale à 64 kWh/m²/an

L'objectif visé par la rénovation détaillée ci-après, est une consommation d'énergie primaire réglementaire moyenne de 52 kWh d'énergie primaire/m²/an.

La diminution annuelle de la quantité d'électricité consommée pourrait être de -70% par rapport à l'initial, soit environ 2 GWh (soit 1 435 tonnes de CO₂).

- Amélioration de l'isolation : Isolation par l'extérieur des façades – Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries PVC ou Aluminium
- Amélioration de la ventilation: mécanique simple flux (ventilateur Basse Consommation) + remplacement des bouches de VMC (bouches hygroréglables)
- Production d'ECS par ballons Thermodynamiques sur air extrait (quand cela est possible, sinon ballon électrique pour 11% des logements, ce qui explique que, pour des raisons techniques, certains logements auront une étiquette B et non pas A).
- Chauffage par panneaux rayonnants électriques
- Amélioration de l'éclairage des parties communes - dans les escaliers: détecteurs de présence (suppression des boutons-poussoir de commande)
- Travaux divers : mise en sécurité électrique, rénovation des parties communes, rénovation des pièces humides (équipements, sols et faïence)
- Rénovation des espaces extérieurs : voirie, remplacement éclairage extérieur (LED), création de jardins partagés.

Compte tenu de la diminution de consommation d'électricité, cette opération participe à l'**amélioration de la qualité de l'air**, à la **diminution de la vulnérabilité énergétique de la Corse** et contribue, dans une moindre mesure, à la **lutte contre le réchauffement climatique**.

Pour minimiser les effets rebonds, **une action de sensibilisation et d'information des occupants a été mise en place**.

Coût total de l'opération : 6 044 604,77 €

Montant de l'aide FEDER : 3 022 302 €

